Schweizerische Arbeitsgemeinschaft für die Berggebiete (SAB) Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB) Gruppo svizzero per le regioni di montagna (SAB) Gruppa svizra per las regiuns da muntogna (SAB)

SAB

3001 Bern / Seilerstrasse 4 / Postfach 7836 / Tel. 031/382 10 10 / Fax 031/382 10 16 Internet http://www.sab.ch E-Mail info@sab.ch Postkonto 50-6480

Berne, le 10 août 2016

Communiqué de presse du SAB

Nº 1118

Les régions de montagne s'opposent à l'initiative populaire « Economie verte »

Dans le cadre des votations du 25 septembre, le Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB) recommande de rejeter l'initiative populaire « Economie verte ». Cette initiative pourrait porter préjudice à la qualité de vie, ainsi qu'aux activités économiques des régions de montagne et de l'espace rural. Au lieu de vouloir imposer de nouvelles restrictions, il serait préférable que ce concept soit mis en œuvre de manière volontaire.

L'initiative populaire « Pour une économie durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources » sera soumise aux urnes le 25 septembre prochain. Ce texte imposera de nombreuses restrictions à la population, ainsi qu'à l'économie. Les régions de montagne et l'espace rural seront fortement touchés. L'agriculture devra, une fois de plus, procéder à des adaptations. Ainsi, le système des paiements directs sera encore davantage orienté vers des prestations écologiques. Le rôle des agriculteurs se limitera, de plus en plus, à entretenir le paysage. Cela contrevient aux objectifs d'une agriculture productrice l'approvisionnement du pays par le biais de ressources locales. Cette initiative conduira aussi à un renchérissement des transports. En raison d'offres peu développées en matière de transports publics, les régions de montagne et l'espace rural sont grandement dépendants de la route et des véhicules privés. Le tourisme, particulièrement important pour ces espaces, sera également pénalisé. Aujourd'hui, ce secteur doit déjà faire face à la concurrence des pays voisins et des marchés étrangers. Le franc fort pèse lourdement sur ce secteur. Une acceptation de cette initiative contribuerait certainement à renchérir encore les coûts des transports, de l'alimentation et des offres touristiques. Selon toute vraisemblance, une telle évolution aurait des conséquences fatales pour plusieurs entreprises touristiques. De même, les sociétés exportatrices, présentes dans le secteur horloger du Jura, ou les activités chimiques et métallurgiques implantées dans l'arc alpin, seront confrontées à un renchérissement de leur production.

L'économie verte peut aussi être mise en œuvre sans contrainte

Le contre-projet indirect du Conseil fédéral, qui a heureusement été rejeté par le Parlement fédéral, donne une idée de la lourdeur administrative liée à cette proposition. En refusant cette initiative, le SAB ne s'oppose toutefois pas au concept d'une économie verte. Ce concept peut aussi être mis en œuvre dans le cadre de projets de chaînes régionales de valeur ajoutée et de promotion des potentiels locaux. C'est par exemple le cas avec la Fondazione Alpina per le Scienze della Vita in Olivone (TI), avec les producteurs d'herbes aromatiques de Bergell (GR) ou encore la fondation PhytoArk en Valais. Ces initiatives ont été mises en place sans que l'Etat n'ait introduit de règles ou d'obligations. Pour le SAB, c'est la voie à suivre. En revanche, l'initiative présentée va trop loin et entravera l'économie, ainsi que le développement des régions de montagne. C'est pourquoi le SAB rejette clairement ce texte.

Informations complémentaires :

Thomas Egger, Directeur du SAB, Té 031 382 10 10